

Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot de l'exécutif

Lors d'une rencontre avec Agostino De Gasperis, directeur des ressources humaines du Canada, nous avons appris que le surplus de main d'œuvre à Montréal est beaucoup plus sérieux qu'on le croyait. Il nous a demandé de travailler avec les dirigeants de Montréal afin de trouver des solutions pour réduire le surplus de main d'œuvre. Il nous a également demandé de travailler sur l'amélioration des efficacités et de la flexibilité de notre usine car si nous ne faisons rien, il serait très surprenant que nous obtenions de nouveaux volumes car nous ne sommes pas compétitifs. Il a également fait référence aux résultats du sondage que les salariés ont remplis l'année dernière et l'usine de Montréal a obtenu le pire résultat en Amérique du nord, ce qui encore une fois, selon ses dires, nuit à l'image de Montréal lorsque vient le temps de prendre des décisions pour octroyer de nouveaux volumes. Nous lui avons fait remarquer que si le résultat du sondage est négatif, c'est que la compagnie doit y être pour quelque chose. Les gens ne sont pas mécontents pour rien...

Au cours des prochains jours, nous discuterons avec les dirigeants de l'entreprise afin de voir s'il y'a des options pour réduire le surplus de main d'oeuvre. Nous vous tiendrons informés des résultats de notre travail au cours des prochaines semaines. Soyez assurés qu'aucune modification ne sera apportée à la convention collective sans que l'assemblée générale ne donne son accord.

Dans un autre ordre d'idée, nous espérons que le lancement de la Michelob aura l'impact escompté afin d'apporter de nouveaux volumes à Montréal car la situation est très inquiétante en ce moment.

Nous avons également appris la semaine dernière que l'usine de Montréal avait été choisie pour produire la bouteille d'aluminium pour le marché canadien. Cela représente environ 10 000 hectolitres mais nos dirigeants prévoient une croissance dans ce segment.

Votre comité exécutif

Volume 9, No : 02

Avril 2012

Dans ce numéro

• Mot de l'exécutif	1
• V.-P. Brassage • V.-P. Expédition • V.-P S.S.T.	2
• V.-P. Livraison • V.-P. Embaquetage • V.-P. S.S.T.	3
• Travailler en français • SSQ Assurance	4

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

V.-P. Brassage (Christian Curadeau)



Pour 2012 au brassage, la production est à la baisse comme prévu ce qui engendre des M.A.P plus grandes qu'à l'habitude et ce, malgré l'ajout d'une nouvelle marque.....

On roule encore sur une ligne seulement avec la même façon de faire que l'année dernière, soit deux semaines condensées sans arrêter suivit d'une pause

pour les solutions.

À l'automne on va commencer le projet de l'implantation du nouveau système informatique à la salle de brassage ce qui d'après moi pourrait perturber un peu la production...à suivre.

Et tout dernièrement, nous avons commencé la lubrification fait par des opérateurs. Quel-

ques formations sont à prévoir pour les opérateurs concernés.

Je profite de l'occasion pour féliciter Mario Delisle pour sa nomination comme directeur du brassage.

V.-P. Expédition.: (Sylvain Moreau)



Bonjour à tous, pour commencer, voici un petit résumé de ma rencontre à C.M.M. du 16 mars.

Dossier santé-sécurité: concernant la lettre de l'employeur qui nous a été remise concernant la tolérance zero. Ce n'est pas appliqué pour les salariés de C.M.M. depuis la remise de cette lettre. Pat Viau est supposé avoir une rencontre avec les ressources humaines prochainement et va me revenir avec plus de détails.

Dossier griefs, il n'y a pas de

nouveaux griefs, les 4 que nous avons seront réglés.

J'ai demandé de fournir des manteaux pour les salariés de l'expédition C.M.M. et l'employeur va regarder pour en faire commander.

Les problèmes de batteries et plate-forme pour les quais de chargement devraient être réglés. L'employeur regarde présentement pour changer la flotte de camion à fourche pour C.M.M.

Pour l'usine, je n'ai pas eu de rencontre patronal syndicale depuis le 11 janvier et je suis supposé en avoir une dans la semaine du 02 avril.

Toujours en attente de la réponse de 3ième étapes concernant le dossier Transit, un grief est déposé chaque semaine.

Nous sommes toujours en attente d'une décision concernant les postes CS versus les postes CAS pour les salariés transférés de département pour restriction médical mais le dos-

V.-P. Entretien: (Normand Lefebvre)



Pour la première fois depuis longtemps, j'ai le plaisir de vous annoncer une bonne nouvelle. En effet, Alexandre Martel nous a recontrés pour nous informer

qu'il nous redonnait l'entretien du bâtiment. Le transfert de tâches se fera sans doute avec quelques accrocs mais il s'agit d'une très bonne nouvelle. Cha-

que fois que l'on peut récupérer du travail effectué par la sous-traitance on se doit de le prendre.



V.-P. Livraison (Sylvain Gervais)



Suite à ma décision de quitter mes fonctions syndicales, la majorité des livreurs sont venus me voir pour me demander de rester en poste. De plus, une pétition m'a été présentée me confirmant que j'avais votre appui. Force est d'admettre qu'une telle démonstration de soli-

darité a remis en question ma décision de quitter. Après discussion avec les délégués de la livraison et l'exécutif syndical, qui m'ont toujours supporté dans mes démarches, j'ai décidé de demeurer en poste et de continuer à veiller sur vos intérêts. En terminant, je tiens à

vous dire que tous les gestes et commentaires que vous avez émis à mon égard m'ont grandement touché et m'ont donné une dose d'énergie. Je tiens à vous remercier pour votre appui qui a été très apprécié.

V.-P. Empaquetage: (Raymond Dionne)



Bonjour à toutes et à tous. Lors des dernières semaines nous avons eu quelques litiges avec la période de révision de l'unité 3. Plusieurs questions nous ont été demandées (la durée de l'application du postulant, la distribution du temps supplémentaire et les tâches pour ceux qui sont aide mécanicien vs ceux qui sont sur la peinture, deux

listes complètement distinctes. Des discussions auront lieu prochainement afin de tenter de s'entendre sur une procédure à suivre. J'ai aussi appris que cet été il ne devrait pas y avoir d'embauche de nouveaux salariés. Pour terminer, les rappels à la journée pour ceux qui ont travaillé de jour et qu'on appelle

pour travailler de nuit, des discussions sont en cours avec les ressources humaines pour s'entendre sur une procédure. Pour nous il n'est pas humain de faire travailler une personne toute la journée et la faire travailler sur l'équipe de nuit suivante. Nous voulons que les gens est le choix
A suivre...

V.-P. S.S.T: (Sylvain Le Riche)



Encore une fois cette année, des milliers de victimes d'accidents ou de maladie du travail, ainsi que leur famille, auront la surprise d'être pénalisées en produisant leur déclaration de revenus. C'est que la « mesure de redressement d'impôt » adoptée il y a quelques années par le gouvernement du Québec, fait en sorte que les victimes d'une lésion professionnelle, ou leur conjoint ou conjointe, peuvent devoir payer jusqu'à 1 915 \$ d'impôt supplémentaire pour l'an-

née fiscale 2011. Notons que la mesure fiscale ne dépend en rien du montant de l'indemnité reçue : une personne qui reçoit 45 \$ par jour voit son montant personnel de base réduit du même montant (26,94 \$ par jour) qu'une personne dont l'indemnité s'élève à 110 \$ par jour. Des milliers de personnes découvriront qu'ils en sont victimes en recevant leur « Relevé 5 » de la CSST et en produisant leur déclaration de revenus. Le STTBL-CSN invite les travail-

leuses et les travailleurs à dénoncer cette injustice à leur député-e, afin que le gouvernement y mette fin dès maintenant.

Journée Internationale de commémoration des travailleurs et des travailleuses morts ou blessés au travail

Le 28 avril:
ne les oublions pas!



Fiers de travailler en français

LES DÉLÉGUÉ-ES CSN EN FRANCISATION SE RÉUNISSENT

15 mars 2012 - Plus de 130 délégué-es en francisation de différentes entreprises syndiquées CSN se sont donné rendez-vous, à Montréal, pour faire le point sur l'avancement du français dans leur milieu de travail respectif.

Pour la 4^e édition de la journée sur la francisation en milieu de travail, il y avait 130 participants comparativement à 40 il y a 4 ans.

Nos ne sommes pas en lutte contre l'anglais ou contre les autres langues que la nôtre mais plutôt en lutte pour notre culture, notre langue et notre sécurité. Même nos voisins, les États-Unis, passe des lois pour protéger l'anglais en milieu

de travail dans leur pays.

Jean Charest, qui prétend que le français va bien au Québec, a coupé le budget dans la francisation des immigrants arrivant au Québec.

Louis Roy (président de la CSN) compare la langue à une maison, ce n'est pas parce qu'elle est en bonne état que l'on doit arrêter de l'entretenir. Il faut éviter de glisser vers un gouffre linguistique où il sera trop difficile de s'en sortir. Selon M. Roy les coupures faites dans les budgets pour la francisation des immigrants est la pire chose qui pouvait arriver pour la langue française et va éventuellement se refléter dans les milieux de travail et dans notre quotidien.

Christian Curadeau
V.-P. Brassage et
Délégué en francisation

Fiers de travailler
en français



OFFRE EXCLUSIVE AUX GROUPES • OFFRE EXCLUSIVE AUX GROUPES • OFFRE EXCLUSIVE AUX GROUPES • OFFRE EXCLUSIVE AUX GROUPES

**CHOISISSEZ
LA BONNE PLACE**
POUR ASSURER VOTRE AUTO
ET VOTRE HABITATION

Le syndicat des travailleuses et des travailleurs de la brasserie Labatt a négocié un programme de groupe pour assurer vos biens.



Demandez une soumission d'assurance

1 866 **SSQ**AUTO
7 7 7 2 8 8 8

SSQauto.com/groupe

SSQauto
Les valeurs à la bonne place

<u>Départs</u>	<u>Nouveaux Permanents</u>	<u>Collaborateurs:</u>	<u>V.P. à l'information:</u>
Richard Lavoie 1er avril 2012	Aucun nouveau permanent	Comité journal: Mylène Tellier Claude St-Onge	Robert Daneau Impression: Imprimerie Caméléon

